

## DEPARTEMENT DE L'HERAULT

## ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

## COMMUNE DE MARSEILLAN

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Vendredi 28 juin 2019 à 18h00**, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire.**

**Présents :** Y. MICHEL – M. ROUVIER – L. FABRE – J. LAFAGE – G. REQUENA - S. BASSI-ALLEMAND – M. IBARS - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS - N. SEDKI - JC. ARAGON - M. PEREZ – J. HURTADO – B. DANIS - A. CHOUKROUN - C. NEGRI-AZAIS - S. SENEGA-SANCHEZ - C. CARRIE-MAHMOUKI - P. KAPPLER

**Absents représentés :** MC. FABRE DE ROUSSAC par C. BRISSEIS - M. GROSSO par M. IBARS - S. JEAN par G. REQUENA - S. BERBEZIER par M. ROUVIER - F. PEREZ par P. KAPPLER

**Absents :** JF. MARY - W. BIGNON - G. GUIRAUD - C. PINO

**20. Vote Budget Supplémentaire 2019 Marseillan Locations (Annexe 23)**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31 et L.5216-5

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M4,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal, adoptant le budget Primitif de l'exercice 2019,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal de la présente séance concernant l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif et l'affectation de résultat de l'exercice 2018,

Par délibération du Conseil Municipal de la même séance, le Compte Administratif, établi annuellement par l'ordonnateur à la clôture de l'exercice budgétaire et le Compte de Gestion, dressé pour la même période par le comptable public ont été approuvés et le résultat de clôture a été affecté de la façon suivante au budget supplémentaire proposé ci-après :

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Recettes compte 001 « Résultat d'investissement reporté »	25 722,08 €
Recette compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé »	350,92 €

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Recettes compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté »	71 938,84 €
--	-------------

La proposition de Budget supplémentaire sur l'exercice 2019, présentée ci-dessous, permet la prise en compte des résultats de l'exercice 2018 ainsi que l'ajustement des prévisions initiales de recettes et de dépenses inscrites au Budget Primitif 2019. Il s'équilibre comme suit :

<b>Section investissement.....</b>	<b>66 211,84 €</b>
<b>Section fonctionnement.....</b>	<b>76 538,84 €</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Niveau de vote	INTITULE	Libellé	Dépenses	Recettes
		<u>OPERATIONS REELLES</u>		
013	ATTENUATION DE CHARGES			4 600,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES		26 400,00	
022	DEPENSES IMPREVUES		10 000,00	
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			71 938,84
		TOTAL OPERATIONS REELLES	36 400,00	76 538,84
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		40 138,84	
		TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	40 138,84	0,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT			76 538,84	76 538,84

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Niveau de vote	INTITULE	Libellé	Dépenses	Recettes
		<u>OPERATIONS REELLES</u>		
020	DEPENSES IMPREVUES		10 000,00	
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES			350,92
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		30 138,84	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		0,00	
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			25 722,08
	RESTE A REALISER		26 073,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		26 073,00	0,00
		TOTAL OPERATIONS REELLES	66 211,84	26 073,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			40 138,84
		TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	0,00	40 138,84
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT			66 211,84	66 211,84

Par conséquent, il vous est proposé :

**D'adopter** le budget supplémentaire sur l'exercice 2019, concernant le Budget annexe MARSEILLAN LOCATIONS détaillé ci-dessus,

**D'autoriser** M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Il convient d'en délibérer.

**LE CONSEIL**  
Où l'exposé de M. le Maire

**DELIBERE**  
**A LA MAJORITE**  
**(Contre : 1 voix)**

**Adopte** le budget supplémentaire sur l'exercice 2019, concernant le Budget annexe MARSEILLAN LOCATIONS détaillé ci-dessus,

**Autorise** M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

**Et ont, les membres présents,**  
**signé au registre.**  
**Pour copie conforme,**  
**Le 1<sup>er</sup> Adjoint**  
**Marc Rouvier**

